

Pesée de la collecte des déchets de matériel d'écriture

Depuis septembre 2019, le collège s'est engagé dans le tri du matériel d'écriture (stylos, feutres, marqueur, correcteurs, tubes de colle, cartouches de stylos) dans le but de faire un geste collectif pour l'environnement mais aussi citoyen. En effet, les stylos sont ensuite donnés à l'association Présédys qui les revend à l'entreprise Terracycle pour un centime d'euro par instrument d'écriture usagé collecté.

Avec l'argent récolté, l'association Présédys achète des scanners portables qui coûtent entre 40 et 80 euros soit 4000 à 8000 stylos usagés (40 à 80 kilos).

Ce jeudi 21/01 à la fin de la pause méridienne, les élèves ont pu procéder à la pesée :

- Collecte de stylos triés : 27,740 kg
- Collecte de tubes de colle UHU : 8,740 kg
- Collecte de tubes de colle non-UHU : 4,240 kg

Les tubes de colle UHU seront envoyés à l'entreprise Terracycle, pour une seconde vie (partenariat entre Terracycle et UHU) mais ne rapporteront pas d'argent à l'association Présédys.

Quant aux tubes de colle non UHU, ils seront déposés dans la beine à plastique de la déchetterie pour être recyclés.

Ces débuts sont très encourageants et nous comptons sur tous nos élèves pour continuer à jeter leurs matériels d'écritures dans les bacs prévus à cet effet dans chaque salle du collège.

Le collège Champollion